

National Minimes Cadets RRD

Du 22 au 25 octobre 2014

Almanarre,

Autorité Organisatrice : HWO

Remarque : Les articles soulignés s'appliquent uniquement aux windsurfs

Préambule (Rappel des formalités d'inscription - Extrait de l'Avis de Course type)

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

Terminologie

Le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie windsurf.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. En cas de traduction de ces instructions de course, le texte français prévaudra.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé sur les vitres du bâtiment de BTP VACANCES.

Pour les windsurfs, conformément à la règle 90.2(d) mentionnée dans la règle B2.3, des instructions verbales données au briefing sont officielles.

3. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 3.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à droite du portail en allant sur la plage, repérable par le pavillon Marine Pool.
- 3.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'amenée de l'Aperçu.
- 3.3 Quand le pavillon Y est envoyé à terre (gilet obligatoire), la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau.

4. PROGRAMME DES COURSES

- 4.1.** Les courses sont prévues selon le programme suivant :
mercredi premier départ possible 14h
- 4.2.** Le signal d'avertissement de la première course chaque jour sera donné lors du briefing.

5. PAVILLONS DE CLASSE

Cadets, le pavillon de classe sera un pavillon rayé jaune et bleu .
Minimes, le pavillon de classe sera un losange rouge sur fond blanc.

6. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est rade de l'Almanarre .

7. LES PARCOURS

Les parcours sont décrits en **Annexe**.

8. MARQUES

- 8.1.** Les marques de parcours sont rouges et sphériques.
8.2. La marque de départ est rouge et sphérique.
8.3. La marque d'arrivée est rouge et sphérique

9. LE DEPART

- 9.1.** La ligne de départ sera entre le bateau du comité de course à l'extrémité tribord arrière et le côté parcours de la marque.
9.2. Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

9.3 Procédure de départ :

- 3' lever du pavillon de classe
- 2' abaisser du pavillon de classe et lever du pavillon rouge
- 1' abaisser du pavillon rouge et lever du pavillon jaune
- 30 secondes abaisser du pavillon jaune
- 0 lever du pavillon vert

10. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

11. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

12. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 12.1.** Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé dans le PC informatique. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite prévu.
- 12.2.** Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour.
- 12.3.** Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans le local du jury, situé dans la salle d'inscription. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel.
- 12.4.** Les intentions de réclamations du comité de course ou jury seront affichées pour informer les bateaux selon la règle 61.1(b).

13. CLASSEMENT

13.1. 1 course doit être validée pour constituer une série.

13.2. Courses retirées

a .De 1 à 2 courses validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.

b .Quand 3 à 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

c .Quand 5 à 7 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

d .Quand plus de 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses trois plus mauvais scores.

14. REGLES DE SECURITE

14.1. Contrôle à la sortie et au retour : un système de contrôle pourra être mis en place suivant les modalités décrites ci-après : émargement

14.2. Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

15. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe.

16. EVACUATION DES DETRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter leurs détritrus dans l'eau. Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

17. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- premier, deuxième et troisième garçon cadet
- première, deuxième et troisième fille cadette
- premier, deuxième et troisième garçon minimes
- première, deuxième et troisième fille minimes
- premier benjamin

18. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester *en course* relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Arbitres désignés :

Président du Comité de Course : LAFFOND Bernard